



Location bail au deux noms

Par **serge59400**, le **13/01/2018** à **08:51**

Bonjour, je suis en location avec ma concubine et voilà on doit se séparer car ça ne va plus. le problème elle ne veut pas partir, moi oui mais ce sont mes parents qui se sont portés garant. que dois je faire?
Merci de m'aider. Cordialement

Par **amajuris**, le **13/01/2018** à **13:09**

bonjour,
vos parents resteront caution de votre ex puisqu'elle doit être mentionnée dans l'acte de cautionnement à moins que cet acte prévoit qu'il ne s'applique qu'à vous.
salutations